

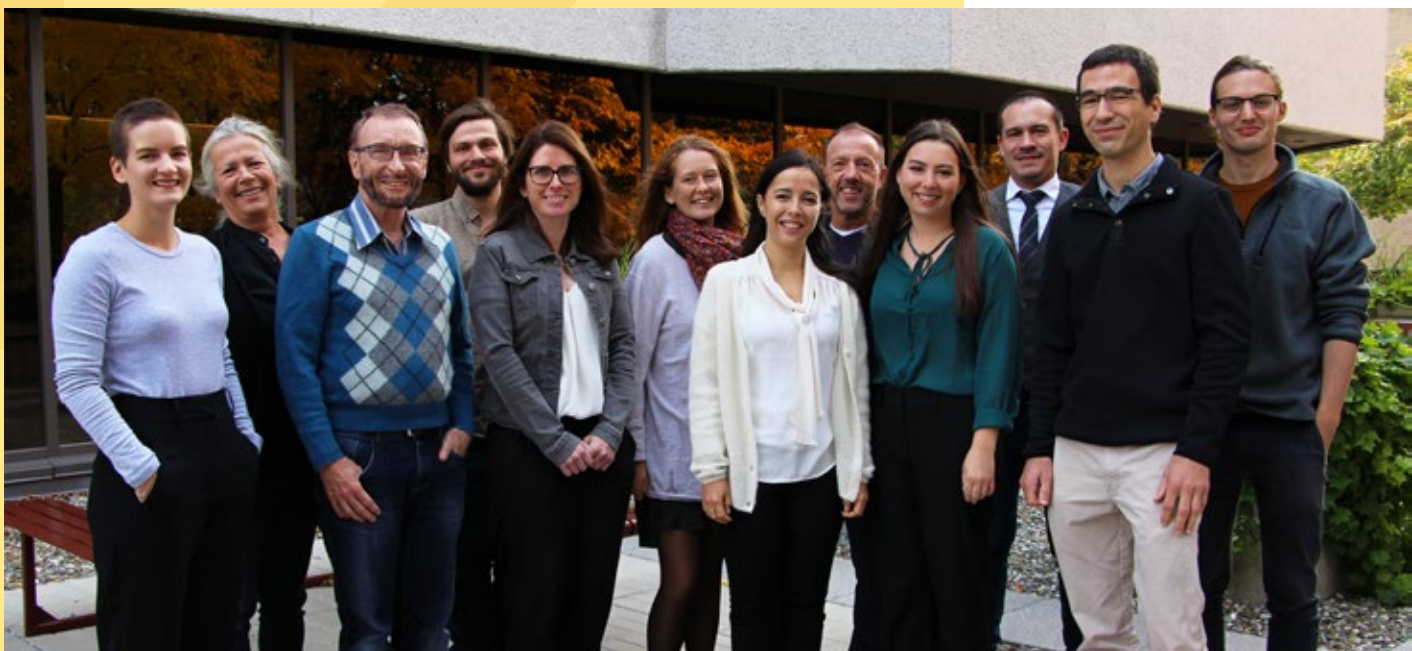
Table
citoyenne

BILAN
DU MANDAT
2017
2019

Résumé des travaux
et des avis des membres



LES 12 MEMBRES DE LA TABLE CITOYENNE 2017-2019



De gauche à droite : Sabrina Vigneux (Montréal), Joane Marois (Laurentides), Brian Smith (Montréal), Isaïe-Nicolas Dubois-Sénéchal (Estrie), Natalie Rouleau (Côte-Nord), Marie-Hélène Lyonnais (Montréal), Alexandra Armijo-Fortin (Montréal), Denis Lagacé (Bas-Saint-Laurent), Frédérique Alain-Boucher (Montréal), Merlin Voghel (Abitibi-Témiscamingue), Jean-Gabriel Hasbani (Outaouais) et Adam Samson (Montréal).

La Table citoyenne

La Table citoyenne est un espace de réflexion et de discussions mis sur pied par Élections Québec en 2017. Elle est formée de 12 électrices et électeurs du Québec provenant de divers horizons. Les membres nous font part de leur opinion, de façon impartiale et non partisane, sur des questions se rapportant au système électoral québécois, et ce, dans l'intérêt de la population québécoise. Les membres de cette table constituent donc des intermédiaires entre les électrices et les électeurs québécois et Élections Québec ; ils nous permettent d'en savoir davantage sur leurs attentes et leurs besoins.

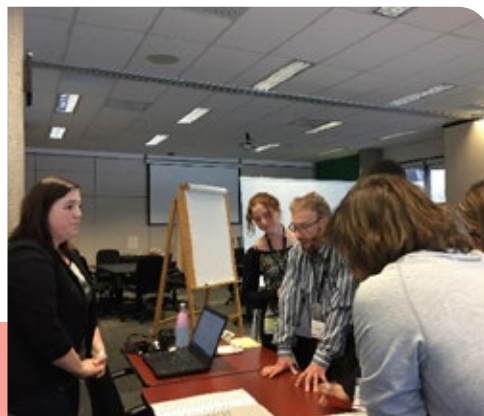
Les travaux de la Table citoyenne reposent sur la délibération. Avant chaque rencontre, les membres reçoivent de la documentation contenant de l'information neutre sur les sujets qui feront l'objet d'ateliers. Au cours de la rencontre, les membres discutent et délibèrent afin de formuler des avis à Élections Québec.



Le bilan 2017-2019

Le présent document résume les travaux réalisés lors du mandat 2017-2019 de la Table citoyenne. Il contient la liste des sujets abordés au cours des six rencontres tenues entre novembre 2017 et novembre 2019 (annexe 1). Ce document réunit également les propositions des membres pour améliorer le processus électoral québécois.

Au cours de leurs travaux, les membres de la Table citoyenne ont formulé divers avis ou pistes de solutions concernant certains services offerts et quelques documents produits par Élections Québec. Pour en prendre connaissance, nous vous invitons à consulter les [comptes rendus](#) de chaque rencontre, disponibles en version abrégée ou détaillée.



Les principaux avis de la Table citoyenne

Parmi l'ensemble des propositions qu'ils ont formulées lors de ce mandat, les membres ont déterminé, au terme d'une réflexion individuelle, lesquelles gagneraient davantage à être mises en œuvre à court ou à moyen terme. Quatre principaux avis sont ressortis de cet exercice.

Introduire un cours d'éducation civique dès la 3^e année du secondaire

Les membres suggèrent unanimement d'introduire un cours d'éducation civique au secondaire. Pour que l'ensemble des élèves puissent en bénéficier, ce cours devrait être offert dès la 3^e année du secondaire, avant que les élèves n'atteignent l'âge où l'école cesse d'être obligatoire. Grâce à ce cours, les futurs électeurs et électrices s'initieraient au vote et à la vie démocratique, analyseraient les enjeux politiques contemporains et exerceraient leur esprit critique.

Encadrer les partis politiques en matière de protection des renseignements personnels

Les membres de la Table citoyenne suggèrent unanimement que les partis politiques soient mieux encadrés pour assurer la protection des renseignements personnels qu'ils détiennent sur les électrices et les électeurs. Les membres proposent :

- de rendre la transmission de la liste électorale conditionnelle à la publication, par les partis politiques, d'une politique en matière de protection des renseignements personnels ;
- que toutes les personnes appelées à utiliser ces données aient l'obligation de signer un engagement de confidentialité ;
- que les électrices et les électeurs aient la possibilité de consulter les données qu'un parti politique détient à leur sujet et de demander à ce qu'elles soient modifiées ou effacées ;
- que des délais de conservation soient prescrits afin que les renseignements personnels de l'électrice ou de l'électeur soient détruits au terme de ces délais ;
- que des conséquences accompagnent cet encadrement en cas de non-respect ;
- qu'une autorité ait le pouvoir d'enquêter à ce sujet et d'imposer des sanctions.

Par ailleurs, les membres souhaitent qu'Élections Québec réduise la fréquence de transmission de la liste électorale aux partis, députées, députés et personnes candidates. Actuellement, en dehors d'une période électorale, les partis politiques provinciaux et les députés indépendants autorisés peuvent obtenir la liste électorale trois fois par année.

De plus, les membres pensent qu'Élections Québec ne devrait plus fournir le sexe et la date de naissance des électrices et des électeurs dans la liste qu'elle transmet. Ils souhaitent également qu'Élections Québec cesse de communiquer l'information sur les électeurs inscrits au vote hors Québec, au vote à domicile et au vote en établissement d'hébergement aux partis et aux personnes candidates.

Informatiser la liste électorale dans les lieux de vote afin d'offrir plus de flexibilité aux électrices et aux électeurs

Pour améliorer l'expérience du vote, les membres de la Table citoyenne proposent d'utiliser une liste électorale informatisée dans les lieux de vote, et ce, partout dans la province. Les membres aimeraient que la mise en place d'une telle liste s'accompagne d'autres mesures :

- la possibilité, pour les électrices et les électeurs, de voter dans n'importe quel lieu de vote au Québec ;
- la reconfiguration des lieux de vote afin que les électrices et les électeurs puissent voter en fonction de leur ordre d'arrivée plutôt qu'en fonction de l'achalandage à une table de vote précise ;
- la possibilité, pour les électrices et les électeurs, de s'inscrire ou de modifier leur inscription à la liste électorale lors du vote par anticipation et le jour du scrutin.

Les membres estiment que ces changements donneraient plus de flexibilité aux électrices et aux électeurs tout en garantissant l'intégrité du vote. Comme les électeurs ayant voté seraient marqués en temps réel sur la liste électorale, il serait impossible pour une personne de voter plus d'une fois.

Abaisser l'âge du vote à 16 ans

Il s'agit d'une suggestion quasi unanime des membres de la Table citoyenne. Les membres qui la proposent souhaitent que l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans soit conditionnel à l'introduction d'un cours d'éducation civique dès la 3^e année du secondaire.

De cette façon, les jeunes de 16 et 17 ans connaîtraient, avant qu'ils puissent voter pour la première fois, les bases de la citoyenneté, du système électoral et de l'exercice du vote ainsi que les moyens de s'informer pour effectuer un choix éclairé, notamment. Par cette mesure, les membres souhaitent surtout que les élections tiennent compte de l'opinion du plus grand nombre.

Les aspects à améliorer pour l'élection générale de 2022 selon les membres de la Table citoyenne

Les membres ont également dressé leur bilan de l'élection générale du 1^{er} octobre 2018 à titre d'électrices et d'électeurs.

Ils ont déterminé les trois aspects prioritaires qui devraient, à leurs yeux, être améliorés pour la prochaine élection générale.

Ils ont proposé :

- d'améliorer le recrutement et la formation du personnel électoral, pour augmenter son niveau de compétence ;
- de vérifier la fiabilité des systèmes informatiques utilisés pour le vote en établissement d'enseignement et aux bureaux des directrices et directeurs du scrutin ;
- qu'Élections Québec diffuse de l'information sur les programmes des partis politiques et des personnes candidates à l'intention des électrices et des électeurs.

Dans le cadre de l'élection générale 2018, les membres ont eu l'occasion de visiter le bureau de la directrice ou du directeur du scrutin de leur circonscription afin de mieux comprendre son rôle et les défis liés à l'organisation d'une élection.

Les autres avis de la Table citoyenne

L'information aux électrices et aux électeurs

- Offrir aux électrices et aux électeurs une plateforme impartiale d'information en ligne sur les programmes des partis politiques et des personnes candidates ;
- Transmettre un minimum d'information sur les personnes candidates aux électrices et aux électeurs dans l'un des envois postaux prévus dans la *Loi électorale*.

Le vote et l'inscription à la liste électorale

- Simplifier les modalités d'inscription à certaines modalités de vote ;
- Élargir l'accès à certaines modalités de vote à davantage d'électrices et d'électeurs ;
- Allonger les heures de vote le jour de l'élection ;
- Offrir la possibilité de s'inscrire ou de modifier son inscription à la liste électorale en ligne.

Le personnel électoral

- Accorder aux préposées et préposés à l'information et au maintien de l'ordre un rôle de supervision du personnel électoral ;
- Permettre aux futurs électeurs et électrices de 16 et 17 ans de travailler aux élections.

Les moyens de favoriser la diversité chez les personnes élues

- Encourager le développement de programmes de formation, d'accompagnement et de mentorat pour favoriser les candidatures de femmes et de personnes issues de la diversité.

La diffusion des résultats par section de vote

- Ne plus diffuser les résultats électoraux par section de vote avec autant de détail qu'actuellement et augmenter le nombre d'électrices et d'électeurs dans chaque section pour préserver la confidentialité du vote.

Les autres moyens d'encourager la participation électorale

- Reconnaître le vote blanc et le comptabiliser dans les résultats électoraux ;
- Offrir un incitatif symbolique au vote, par exemple un autocollant « J'ai voté ! ».

Le vote par Internet

- Ne pas implanter le vote par Internet. S'il faut le faire, démontrer une grande prudence et adopter une approche très graduelle ;
- Procéder à des études sur le vote par Internet et sonder les électrices et les électeurs sur le sujet. Au besoin, mener un projet pilote auprès d'un groupe restreint, sonder leur satisfaction et rendre compte publiquement du déroulement de ce projet ;
- Continuer d'offrir le vote papier aux électrices et aux électeurs.

ANNEXE 1

Les rencontres tenues et les sujets abordés

RENCONTRE 1 | 10 novembre 2017

- Évaluation des divers aspects de l'expérience d'électrice ou d'électeur des membres et détermination des aspects pouvant être améliorés

RENCONTRE 2 | 9 février 2018

- Détermination des meilleures solutions pour améliorer les aspects déterminés à la rencontre précédente, principalement en ce qui a trait à l'accès au vote, à l'expérience du vote et à l'information aux électrices et aux électeurs

RENCONTRE 3 | 8 juin 2018

- Délibérations sur le vote par Internet comme moyen d'améliorer l'accès au vote
- Évaluation des outils d'information aux électrices et aux électeurs envisagés pour l'élection générale 2018
- Enjeux liés à la diffusion des résultats par section de vote
- Exploration des facteurs influençant la participation électorale et tempête d'idées sur les moyens de l'encourager

RENCONTRE 4 | 16 novembre 2018

- Bilan de l'expérience d'électrice ou d'électeur des membres à l'élection générale 2018
- Discussion sur les partis politiques et la protection des renseignements personnels des électeurs
- Délibérations sur certaines pistes de solutions évoquées lors de la rencontre précédente pour encourager la participation électorale : reconnaître le vote blanc, abaisser l'âge du vote, offrir un incitatif au vote et rendre le vote obligatoire

RENCONTRE 5 | 15 mars 2019

- Discussion sur les mécanismes de démocratie directe (sujet choisi par les membres)
- Échanges sur l'imposition de quotas pour favoriser la diversité des personnes élues
- Évaluation des moyens offerts pour communiquer avec Élections Québec

RENCONTRE 6 | 11 octobre 2019

- Bilan du premier mandat
- Pistes de solutions aux défis du recrutement du personnel électoral : tempêtes d'idées et améliorations à la section « Recrutement » du site Web